



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°1 :

**RAPPORT D'ACTIVITES ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE 2017 DE
LA VILLE DU BOUSCAT ET DU CCAS**

Séance ordinaire du 26 Juin 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Juin 2018

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 26

Absent : 0

Excusés : 9

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Jessica CASTEX, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bérengère DUPIN (à Denis QUANCARD), Odile LECLAIRE (à Gwénaél LAMARQUE), Françoise COSSECQ (à Agnès FOSSE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Daniel CHRETIEN), Géraldine AUDEBERT (à Sébastien LABAT), Grégoire REYDIT (à Bénédicte SALIN), Bruno QUERE (à Sandrine JOVENE), Maël FETOUH (à Philippe FARGEON)

Absent :

Secrétaire : Jessica CASTEX

**DOSSIER N° 1 : RAPPORT D'ACTIVITES ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2017
DE LA VILLE DU BOUSCAT ET DU CCAS**

RAPPORTEUR : Gwénaél LAMARQUE

Le rapport d'activités et de Développement durable retrace l'ensemble des missions et activités des services, précise les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux objectifs pour l'année suivante. Depuis la mutualisation avec Bordeaux métropole, il intègre les activités portées par les services communs concernant : l'espace public, les finances, les ressources humaines et le parc matériel.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR**

Article unique : Prend acte du rapport d'activités et de Développement durable pour l'année 2017, de la Ville et du CCAS.

Fait et délibéré le 26 juin 2018

LE MAIRE,



Patrick BOBET

Handwritten mark